

1^{er} juin 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal siégeant par voie de visioconférence le lundi 1^{er} juin 2020, à laquelle étaient présents et s'étant identifiés individuellement:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
M. Vallier Girard, conseiller (par téléphone)
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller
M. Frédéric Villeneuve, conseiller

Assiste également à la séance par voie de visioconférence Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Mme Nadia Gilbert de la firme Deloitte.

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

- Considérant que le dixième alinéa de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 est abrogé;
- Considérant que l'état d'urgence a été prolongée jusqu'au 3 juin 2020 qui mentionne que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Pour ces motifs, les membres du Conseil sont réunis en visioconférence pour la tenue de ladite séance.

M. Laurent Thibeault, maire ouvre la séance à 19 h 06.

91 01-06-2020 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 91-2020

M. Laurent Thibeault, maire invite Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020;
5. Dépôt de la liste des comptes payés en mai 2020;
6. Dépôt de la liste des revenus reçus en mai 2020;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Affaires Nouvelles:
 - a) Dépôt et présentation du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019;
 - b) Rapport de l'inspectrice pour le mois de mai 2020;

- c) Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'année 2019 (article 176.2.2 du Code municipal);
- d) Adoption du règlement 295-2020 ayant pour objet le débranchement des gouttières et des drains de fondation;
- e) Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, préparé par la firme Gémel, confirmation que le Conseil en a pris connaissance et qu'il l'accepte;
- f) Résolution travaux TECQ 2019-2023;
- g) Résolution PRIMEAU;
- h) Demande au MTQ pour la correction de l'écoulement des eaux de surface de la côte de la route de Tadoussac à la sortie de la rue du Quai;
- i) Adhésion au CDC du ROC;
- j) Facture intérimaire WSP (7 503,33 \$) projet eaux usées;
- k) Facture finale SNC Lavalin (étude géotechnique projet eaux usées), 7 013,48 \$;
- l) Dépôt des états financiers de la Société de développement et de la Corporation nautique;
- m) Nomination d'un promoteur, M. Michel Blackburn, juin, juillet et août;
- n) 1^{er} versement paiement services de la Sûreté du Québec (22 673 \$);
- o) Renouvellement d'adhésion à la chambre de commerce Saguenay le Fjord;
- p) Renouvellement d'adhésion au Regroupement des loisirs et sports;
- q) Soumissions vente des équipements du parc d'amusement;
- r) Facture intérimaire Tétratech inc. 34 639,62 \$ (puits #3);
- s) Paiement des frais de demande du certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement pour le puits #3 au montant de 2 489 \$;
- t) Achat de 0-3/4 pour le rechargement des chemins;
- u) Acceptation de l'offre d'achat pour le camion Volvo à 23 500 \$ + taxes (Transport Lamarre de Forestville);
- v) Achat d'une rallonge de peigne pour le camion Freightliner;
- w) Achat d'une caméra de chasse pour installer sur le quai;
- x) Toilettes du quai;
- y) Achat d'équipement pour les diffusions des séances du Conseil;
- 11 Période de questions;
- 12 Levée de la séance.

Après la lecture M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Après la lecture de l'ordre du jour M. Laurent Thibeault invite Mme Nadia Gilbert de la firme Deloitte à présenter le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 avant de passer à tous les autres sujets de l'ordre du jour.

92 01-06-2020 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020
Résolution 92-2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente,

Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés 5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en mai 2020, totalisant 30 735,15 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

Dépôt de la liste des revenus reçus 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en avril 2020, totalisant 240 337,66 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

7) *Correspondance*

- Un courriel reçu de la MRC du Fjord, confirmant l'acceptation de la demande d'aide financière dans le fonds des projets structurants pour le projet « Support au développement touristique » au montant de 20 000 \$;
- Un courriel reçu de la MRC du Fjord confirmant l'acceptation de la demande d'aide financière dans le fonds des projets structurants pour le projet « Parc d'amusement phase 2 »;
- Un courriel reçu de la MRC du Fjord, nous informant que notre demande d'aide financière pour le projet présenté dans le fonds des TPI pour une étude d'opportunité n'a pas été retenu;
- Un courriel reçu de l'Alliance forêt boréale sur un projet de résolution afin de faire front commun contre la décision de la SOPFIM d'annuler les travaux de pulvérisation aérienne prévus à l'été 2020;
- Un courriel de la Table agroalimentaire Saguenay lac Saint-Jean nous informant que M. François Tremblay, député de Dubuc souhaite encourager l'achat local pour une aide alimentaire dans le contexte de pandémie en offrant 10 bons de 25\$ à la Municipalité qui seront distribués aux personnes dans le besoin;
- Un courriel reçu de Cogeco connexion qui demande un appui au projet de brancher les citoyens de notre communauté au service Internet haute vitesse;
- Un courriel reçu du MAMH confirmant l'approbation de la reddition de comptes de la TECQ 2014-2018, le montant finale de 92 273 \$ nous sera donc versé prochainement.
- Un courriel reçu de Mmes Marie-Claude Paris-Tanguay et Marie Blackburn pour un projet d'aménagement d'un espace de partage alimentaire sur le terrain du pavillon de la montagne;

Dépôt du rapport financier Au 31-12 2019 9a) Dépôt du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019

Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019, préparé par la firme Deloitte.

Rapport de l'inspectrice en bâtiment 9b) Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de mai 2020. est déposé au Conseil (15 permis émis).

Rapport du maire
Maire

9c) Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et port du vérificateur externe de l'année 2018 (article 176.2.2 du Code municipal)

M. Laurent Thibeault, maire, procède à la lecture et au dépôt de son rapport 2019 tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal.

93 01-06-2020
Règlement 295-2020

9d) Adoption du règlement 295-2020 ayant pour objet le débranchement des gouttières et des drains de fondation
Résolution 93-2020

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 295-2020 ayant pour objet le débranchement des gouttières et des drains de fondation tel que présenté et rédigé.

94 01-06-2020
Plan d'intervention

9e) Acceptation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
Résolution 94-2020

- Considérant que le Conseil a confié à la firme Gémel la réalisation de son Plan d'intervention;
- Considérant que ledit plan d'intervention a été transmis à tous les membres du Conseil;
- Considérant que les membres du Conseil en ont tous pris connaissance;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées tel que réparé par la firme Gémel et déposé le 30 avril 2020.

95 01-06-2020

9f) Travaux TECQ 2019-2023
Résolution 95-2020

- Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- Attendu que La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Attendu que La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- Attendu que La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- Attendu que La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Attendu que La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Attendu que La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

96 01-06-2020

9g) Nouvelle résolution pour la demande d'aide financière programme PRIMEAU
Résolution 96-2020

- Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Pour ce motif, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité que:

La Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

La Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

Le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

97 01-06-2020 ***9h) Demande au ministère des Transports du Québec, direction régionale, correction de l'écoulement des eaux de surface de la côte de la route de Tadoussac à la sortie de la rue du Quai***
Résolution 97-2020

- Considérant que les puits P-1 et P-2 ont été construits avant la reconfiguration de la route de Tadoussac en 2008;
- Considérant que le ministère n'a pas tenu compte de la recommandation de l'ingénieur en hydrogéologie de 2006, qui consistait à l'imperméabilisation des fossés de drainage, laquelle était spécifiquement recommandée dans son étude, lors des travaux de reconfiguration en 2008 en lien avec l'écoulement des eaux de surface de la côte;
- Considérant que différentes solutions en circuit fermé ou en circuit ouvert peuvent être appliquées afin d'empêcher les eaux de ruissellement de s'infiltrer dans l'aquifère granulaire sur une distance d'au moins 1 100 m en amont du nouveau puits P-3;
- Considérant que le taux d'exploitation du nouveau puits P-3 jusqu'à son débit maximum fixé à 152 m³/d (28 GUSPM) est directement lié aux nouveaux travaux de captage des eaux de ruissellement, lesquels deviennent essentiels afin que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord puisse bénéficier du plein potentiel de production du nouvel ouvrage, notamment lors des périodes critiques d'étiage;
- Considérant que lors des travaux de reconfiguration en 2008, le ministère devait procéder à un inventaire des puits privés et municipaux afin d'orienter convenablement les mesures de mitigation à mettre en place pour minimiser les risques de contamination, le cas échéant;
- Considérant que si les fossés n'ont pas été imperméabilisés, cela peut signifier que le MTQ n'a pas effectué un inventaire exhaustif

relativement à la présence des deux puits municipaux qui étaient là avant l'exécution des travaux routiers;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports, direction régionale d'appliquer une solution permanente visant à empêcher les eaux de ruissellement ayant circulé sur la portion en cause de la route 172 de s'infiltrer au sein de l'aquifère en regard des recommandations émises par l'ingénieur en hydrogéologie à l'intérieur de ses rapports hydrogéologiques publiés successivement en 2006 et 2020, et ce, dans les meilleurs délais.

9i) Adhésion au CDC du ROC

Le formulaire sera transmis à la SD puisque cette adhésion cadre dans ses orientations.

98 01-06-2020

**9j) Factures intérimaires WSP, projet eaux usées
Résolution 98-20205 122,14 \$ + 2 381,19 \$**

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les factures intérimaires de la firme WSP pour le projet des eaux usées au montant totalisant 7 503,33 \$.

99 01-06-2020

**9k) Facture finale SNC Lavalin (étude géotechnique projet des eaux usées)
Résolution 99-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture finale de la firme SNC Lavalin pour la réalisation de l'étude géotechnique pour le projet des eaux usées.

100 01-06-2020

9l) Dépôt des états financiers de la Société de développement et de la Corporation nautique pour l'année se terminant le 31 décembre 2019

M. Claude Riverin, représentant de la Municipalité au Conseil d'administration de la Société de développement et de la Corporation nautique fait la présentation des états financiers des deux organismes pour l'année se terminant le 31 décembre 2019.

101 01-06-2020

Promaire

**9m) Nomination d'un promaire, M. Michel Blackburn pour les mois de juin juillet et août
Résolution 101-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que M. Michel Blackburn soit nommé promaire pour les 3 prochains mois, soit juin, juillet et août. M. Michel

Blackburn est également mandaté afin de remplacer M. Laurent Thibeault, maire, lors des séances de la MRC du Fjord, lorsque celui-ci ne peut être présent.

9n) 1^{er} versement pour les services de la Sûreté du Québec

Ce sujet est reporté puisque le ministère a retardé les versements au mois de septembre et décembre.

102 01-06-2020

**9o) Renouvellement d'adhésion à la chambre de commerce Saguenay le fjord, 264,44 \$
Résolution 102-2020**

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce Saguenay le Fjord au montant de 264,44 \$.

103 01-06-2020

**9p) Renouvellement d'adhésion au Regroupement loisirs et sports
Résolution 103-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion au Regroupement loisirs et sports au montant de 50,00 \$.

104 01-06-2020

**9q) Soumissions vente des équipements du parc d'amusement
Résolution 104-2020**

➤ Considérant que le Conseil a demandé des soumissions pour la vente des équipements du parc d'amusement;

➤ Considérant que 4 soumissions ont été reçues :

Mme Guylaine Girard 50\$ (module balançoire);

Mme Charlène Grenon 80 \$ (module balançoire);

M. Régis Girard 300 \$ (pour tous les modules);

Mme Ginette Rousseau 101 \$ (module balançoire) et 101 \$ (module poteau pompier avec traverse);

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Régis Girard au montant de 300 \$.

105 01-06-2020

**9r) Facture intérimaire Tétratech inc. au montant de 34 639,62 \$
Résolution 105-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture intérimaire de la firme Tétratech au montant de 34 639,62 \$.

106 01-06-2020 9s) Paiement des frais de demande du certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement pour le puits #3 au montant de 2 489 \$
Résolution 106-2020

- Considérant qu'une demande de certificat d'autorisation a été déposée auprès du ministère de l'Environnement pour le projet de raccordement du puits #3;
- Considérant que pour l'étude de la demande un chèque au montant de 2 489 \$ accompagner la demande;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement du montant requis pour la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement.

107 01-06-2020 9t) Achat de 0-3/4 pour le rechargement des chemins
Résolution 107-2020

- Considérant qu'il a été constaté que plusieurs chemins n'ont pas assez de matériel à certains endroits et que cela entraîne des problématiques au niveau de l'entretien régulier;
- Considérant qu'un inventaire des endroits à privilégier sera fait pour évaluer les quantités de matériel à y ajouter ;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale à acheter le matériel nécessaire pour l'amélioration des chemins après l'inventaire requis.

108 01-06-2020 9u) Acceptation de l'offre d'achat pour le camion Volvo 2007 par l'entreprise Transport Lamarre de Forestville
Résolution 108-2020

- Considérant que le Conseil a refusé les deux offres précédentes pour la vente du camion Volvo, ces dernières n'étant pas satisfaisantes;
- Considérant qu'une nouvelle offre a été déposée par Transport Lamarre de Forestville au montant de 23 500 \$ plus taxes;
- Considérant que les membres du Conseil trouvent cette nouvelle offre intéressante;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Transport Lamarre de Forestville au montant de 23 500 \$ plus taxes.

**109 01-06-2020 9v) Achat d'une rallonge de peigne pour le camion Freightliner au Montant de 800 \$ + taxes
Résolution 109-2020**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'achat d'une rallonge de peigne pour le camion Freightliner afin d'améliorer et de faciliter l'entretien des chemins.

**110 01-06-2020 9w) Achat d'une caméra de chasse pour le secteur du quai
Résolution 110-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de mandater M. Michel Blackburn pour l'achat de caméra de chasse pour le secteur du quai.

9x) Toilettes du quai

Ce dossier est transmis à la SD étant donné qu'elle est la gestionnaire du Secteur mandatée par le Conseil.

**111 01-06-2020 9y) Achat d'équipement pour les diffusions des séances du Conseil
Résolution 111-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale à demander des soumissions pour l'achat d'équipement afin de diffuser les séances du Conseil et ce, même après la fin de la pandémie.

**112 01-06-2020 7) Annonce de l'arrêt des opérations d'arrosages aériens par la SOPFIM
Résolution 112-2020**

- CONSIDÉRANT QUE les élus de la région ont été sidérés d'apprendre, par l'entremise d'un article paru dans le journal <Le Quotidien> du 4 mai dernier, que la *Société de protection contre les insectes et les maladies* (SOPFIM) avait décidé de mettre fin à son programme de protection des forêts contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) pour l'année 2020;
- CONSIDÉRANT QUE le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, a annoncé le 19 décembre dernier la mise en place d'une approche régionale à l'égard de la gestion de l'épidémie de la TBE au Saguenay-Lac-St-Jean, laquelle approche résulte d'une évaluation des peuplements les plus vulnérables pour les années 2018 à 2023;
- CONSIDÉRANT QUE cette approche régionale vise non seulement la récupération des volumes de bois touchés, mais également la mise en place de mesures de lutte contre cet insecte destructeur, tel que les arrosages aériens;

- CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité s'expliquent mal la décision de la SOPFIM de mettre fin à son programme, d'autant plus que les travaux planifiés en matière de pulvérisation de la saison estivale 2020 seraient un record;
- CONSIDÉRANT QUE la protection des forêts est la pierre angulaire de l'industrie forestière régionale et que les actions en cette matière doivent être une priorité pour le gouvernement du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE les travaux planifiés de pulvérisation contre la TBE contribuent à la relance économique du Québec au terme de la pandémie de la COVID-19;
- CONSIDÉRANT QU'une partie importante de l'économie de la région est tributaire de l'exploitation de la matière ligneuse;

Il est proposé M. Claude Riverin, appuyé par M. Vallier Girard, et résolu unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord demande formellement au ministre M. Pierre Dufour et à la direction de la SOPFIM de réviser cette décision en maintenant la réalisation des travaux de pulvérisation pour la prochaine saison estivale;

QUE copie de la présente soit transmise aux élus qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec :

- ✓ M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- ✓ M^{me} Andrée Laforest, ministre responsable de la région du SLSJ et ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, députée de Chicoutimi;
- ✓ M^{me} Nancy Guillemette, députée de Roberval;
- ✓ M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière;
- ✓ M. Éric Girard, député de Lac-Saint-Jean; et,
- ✓ M. François Tremblay, député de Dubuc.

113 01-06-2020 7) Demande d'appui Cogeco connexion à brancher les citoyens de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
Résolution 113-2020

- Considérant que Cogeco Connexion désire étendre son réseau à large bande dans la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;
- Considérant que ce projet permettrait à notre organisme de bénéficier certainement de l'accès aux services internet à large bande, lequel est actuellement déficient dans notre municipalité;
- Considérant que le Conseil municipal encourage fortement le CRTC et les gouvernements du Canada et du Québec à considérer les projets proposés par Cogeco Connexion, afin que tous les membres de notre

collectivité puissent pleinement contribuer au développement social et économique de notre communauté.

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'appuyer Cogeco Connexion dans son projet d'extension du réseau à large bande dans la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

114 01-06-2020 12) Levée de la séance
Résolution 114-2020

M. Claude Riverin propose de lever la présente à 20 h 30.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire